

ASSOCIATION DES SECRETAIRES ET CAISSIER(E)S COMMUNAUX DU CANTON DE FRIBOURG

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES

Du 22 juin 2012, à Châtel-St-Denis
à l'Administration communale, à 19h30

Ordre du jour :

1. **Procès-verbal** de l'Assemblée du 15 avril 2011, Ursy
2. **Rapport** de la Présidente
3. **Comptes 2011 :**
 - a. Rapport des vérificateurs des comptes
 - b. Approbation
4. **Budget 2012 :** approbation
5. **Divers**

Présidence : Anette Leuzinger

Secrétaire : Chantal Vasta

Présences : 19 participants dont 3 invités

Broye : Madame Sylvie Bise et Messieurs Christophe Burri et Eric Ballaman ;

Glâne : Madame Sophie Progin, Messieurs Henri Oberson et Bernard Nicolet ;

Gruyère : Mesdames Anette Leuzinger et Aebischer Brigitte ;

Sarine : Mesdames Valérie Maillard, Ariane Macherel, Mireille Cotting et Monsieur Emmanuel Roulin ;

Veveyse : Mesdames Chantal Vasta, Florence Baillat-Genoud, Josiane Favre et Monsieur Jean-Pierre Vaucher ;

Invités-e : Monsieur François Genoud, Syndic de Châtel-St-Denis, Madame Marianne Dey, représentante du comité de l'ACF (Association des communes Fribourgeoises) et Syndique de Chénens, Monsieur Michel Chevalley, Préfet de la Veveyse.

Excusés-e : Madame Margrit Maeder de l'Association des secrétaires et caissiers de la Singine, l'Association des secrétaires et caissiers du Lac.

Au nom du comité de l'Association des secrétaires et caissiers communaux du canton de Fribourg, la Présidente souhaite la bienvenue à tous à Châtel-St-Denis, dans la Veveyse, dans les locaux de l'Administration communale châteloise, selon le tournus habituel du déroulement de l'assemblée annuelle de notre Association à travers les districts de notre canton.

La Présidente a le plaisir de relever la présence de Monsieur Michel Chevalley, Préfet de la Veveyse, Monsieur François Genoud, Syndic de Châtel-St-Denis, Madame Marianne Dey, Syndique de Chénens et membre du comité de l'Association des communes fribourgeoises.

La Présidente informe que Madame Margrit Maeder qui avait annoncé sa venue, s'est excusée auprès de la Présidente, un imprévu de dernière minute l'empêche de participer à notre assemblée. Une rencontre sera organisée courant de l'été entre une délégation de

notre association et Mme Maeder. La Présidente informe qu'elle avait préparé un mot de bienvenue en allemand à l'intention de Mme Maeder qu'elle ne va pas lire.

Sans plus attendre, la Présidente passe la parole à Monsieur François Genoud pour le mot de bienvenue et informe d'ores et déjà Monsieur le Préfet et Madame Dey qu'ils seront invités à s'exprimer en fin d'assemblée s'ils le souhaitent, au début des divers.

Monsieur François Genoud, Syndic de Châtel-St-Denis, s'adresse à l'assemblée, ces paroles sont reprises intégralement ci-après.

« Madame la Présidente

M. le Préfet

Mesdames et Messieurs les secrétaires et responsables des finances communales

Madame la représentante de l'ACF, chère collègue,

Mesdames et Messieurs les Invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un plaisir tout particulier, que je vous apporte les cordiales salutations des autorités et de la population de Châtel-St-Denis, où aujourd'hui vous avez décidé de vous réunir afin de tenir vos assises et de poursuivre en passant des moments conviviaux chez nous. Merci à vous, Madame la Présidente, pour ce choix. A Châtel, nous nous réjouissons toujours d'accueillir des assemblées telles que la vôtre.

A chaque occasion, en de pareilles circonstances, je présente brièvement ma Commune. Situation différente aujourd'hui puisque vous, Mesdames et Messieurs, connaissez mieux que quiconque le fonctionnement de ce type de collectivités publiques.

*Châtel-Saint-Denis, **chef-lieu du district** de la Veveyse, est une petite ville **fribourgeoise** de 6'000 habitants, située à l'extrême sud du canton de Fribourg, sur le grand axe routier Berne-Vevey.*

Depuis quelques années, notre cité prend de l'ampleur, et ceci à tous les niveaux. Notre situation géographique explique cette expansion. Déposée entre lac et montagne, à une heure de Genève ou de Berne, proche des stations réputés du Valais ou de la douceur des reliefs jurassiens, notre commune attire bon nombre d'habitants et d'industriels.

Châtel-Saint-Denis vit un bel essor dans le secteur de l'habitat qu'il soit individuel ou groupé. Il a ainsi été nécessaire de mettre à disposition de nouvelles parcelles afin d'accueillir cette population provenant essentiellement de l'arc lémanique.

Le tourisme n'est pas en reste. Il se veut familial, doux et accueillant. Les stations des Paccots et de Rathvel connaissent chaque année une grande affluence de skieurs et de promeneurs qui au gré des saisons découvrent le plaisir de parcourir ce doux relief des Préalpes.

Ce changement, cette explosion préoccupe les autorités châtelaises. De nouvelles infrastructures ont vu le jour, alors que d'autres sont appelées à disparaître.

L'approvisionnement en eau provient des sources communales. Un projet de turbinage est en cours et l'implantation d'éoliennes sur les hauteurs de la commune intéresse des entreprises concernées. En 2008, nous avons salué avec intérêt l'arrivée du gaz dans notre région.

Soucieux de garder une qualité de vie partagée entre les charmes d'une nature accueillante et les atouts d'une ville offrant des services intéressants, nous essayons également depuis plusieurs années de soutenir nos sociétés locales. Leurs différentes activités permettent d'intégrer les nouveaux arrivants et d'offrir à notre jeunesse des possibilités de s'épanouir sainement.

*L'objectif premier de nos différents mandats, **le maintien de cette qualité de vie** que nous désirons apporter à toute la population et surtout à notre jeunesse, est important, car c'est ... dans le futur que nous allons passer le reste de nos vies.*

Depuis quelques jours, lors des différentes présentations, je me permets de rajouter qu'à Châtel, nous avons également un hôpital. Cet établissement, spécialisé dans la médecine gériatrique et les soins palliatifs a une excellente renommée.

Voilà, Mesdames et Messieurs, en quelques mots, une brève présentation de ma Commune.

A vous tous, je souhaite plein succès dans vos différentes activités, et une excellente soirée à Châtel et au plaisir d'une prochaine rencontre dans notre cité.

Encore merci pour votre invitation et pour votre attention. »

Après les applaudissements de l'Assemblée, la Présidente remercie Monsieur le Syndic pour son intervention.

La convocation à cette soirée a été remise par l'intermédiaire des membres de notre comité cantonal affilié aux Associations des districts par emails. La Présidente précise que les membres du comité ont eu la lourde tâche de recruter les personnes présentes en qualité de délégués. Concernant le contenu de la convocation, la Présidente demande s'il y a des remarques ?

Comme ce n'est pas le cas, l'Assemblée 2012 est officiellement ouverte et peut se dérouler selon les tractanda proposés.

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 15 avril 2011 à Ursy

Le procès-verbal de l'assemblée du 15 avril 2011 n'est pas lu. Les membres ont pu en prendre connaissance en le téléchargeant sur le site internet www.acsc-fr.ch. La Présidente espère que tout le monde a fait son devoir. Aucune remarque n'est faite sur son contenu. Il est ainsi approuvé par applaudissement, en remerciement pour la qualité de sa rédaction, à notre précieuse Secrétaire, Chantal Vasta.

2. Rapport de la présidente

La Présidente donne lecture de son rapport, qui est repris intégralement ci-après.

*« A la suite de la dernière Assemblée des délégués du 15 avril 2011, à Ursy, **le comité s'est réuni à 5 reprises**. Cette fréquence moins soutenue que les années précédentes est clairement due aux nombreux scrutins de cette année 2011 et notamment au renouvellement des Autorités communales demandant aux Secrétariats une masse de travail supplémentaire par rapport aux affaires courantes ; et donc moins de disponibilité de la part des membres du comité.*

Cependant, le comité n'a pas chômé ; il faut tout d'abord relever que l'organisation du comité s'est encore précisée, à savoir que nous avons désormais une Secrétaire pour la rédaction du procès-verbal des séances en la personne de Chantal Vasta, ayant partagé ses tâches avec Sophie Progin pour le Secrétariat rédactionnel du comité. Valérie Maillard, quant à elle a été nommée responsable de parcourir les projets de lois soumis à consultation, afin de définir si le comité doit étudier le texte et formuler un avis. La composition du comité est ainsi résumée :

- ✓ Anette Leuzinger, Présidente
- ✓ Valérie Maillard, Vice-Présidente et responsable consultation projet de loi
- ✓ Chantal Vasta, Secrétaire PV
- ✓ Sophie Progin, Secrétaire Rédaction
- ✓ Christophe Burri, Caissier

Il peut également être relevé que la Présidente du comité a rejoint le comité directeur de CommuNet courant 2011. Les membres susmentionnés se voient remerciés de leur travail, soutien à la Présidente, de leurs réflexions et engagement tout au long de l'année et de l'ambiance très agréable et constructive qui unit le comité dans ses contacts et travaux.

*Au niveau **des dossiers « roulants »**, les **prises de position du comité sur les projets de lois** n'apportent pas de commentaire particulier puisqu'il n'y en a pas eu. Le processus au sein du comité est le suivant : Valérie Maillard parcourt les textes soumis à consultation et l'engagement du groupe de travail suit, s'il est utile que le comité donne son avis. Pour rappel, font partie de ce groupe : Samuel Russier (Châtel-St-Denis), Lucien Mognetti*

(Bossonnens), Emmanuel Roulin (Villars-sur-Glâne), Mireille Cotting (Ependes) et Sandrine Renard (La Brillaz). Ils sont chaleureusement remerciés de leur disponibilité et le comité espère pouvoir bientôt faire appel à eux !

Pour continuer dans le domaine des projets, rien de particulier à relever non plus dans le domaine de l'**harmonisation des registres**, si ce n'est que nos Préposé(e)s au contrôles des habitants sont désormais sollicité(e)s au fur et à mesure, afin de tester des formules « eCH » ou d'envoyer les données communales sur demande du SPoMi via la chargée de tâches HARM-PERS.

En parallèle, le **Guide du contrôle des habitants** a revêtu sa forme finale et a été transmis aux communes à la fin 2011 ; il a été traduit par le canton en allemand. La question de sa mise à jour doit encore faire l'objet d'une précision dans le processus, mais il a d'ores et déjà été discuté que les acteurs (gens du terrain (communes) et canton) ayant pris part à sa rédaction sont d'accord de collaborer, dans le but de mettre à jour son contenu au fil du temps.

Dans le domaine informatique en citant **VOTELCOM**, son utilisation a été un succès à la fin 2011; nous n'allons pas revenir sur les déboires de ses débuts vécus sur le terrain par les communes et les préfectures, lors des élections communales de mars 2011. En revanche, il est utile de relever que le 16 avril dernier, le comité a adressé un courrier à la Conférence des préfets, se souciant de l'utilisation future du logiciel et souhaitant s'assurer du règlement des mesures correctrices par la Chancellerie et son équipe informatique pour un fonctionnement parfait du logiciel. Le comité est dans l'attente d'une réponse.

La **formation intercantonale de cadre en administration communale** continue son bonhomme de chemin : la famille des cantons reconnaissant ces cours professionnels s'est encore agrandie : le canton du Valais a rejoint les autres cantons romands. La Commission de perfectionnement sera ainsi rebaptisée « Commission en charge de la Formation Romande des Cadres Communaux - FR2C » et se verra frappée d'un nouveau logo.

La Présidence a été reprise par Andres Zähringer du canton de Vaud et la Vice-Présidence par Micheline Guerry de l'ACF. La session de formation actuellement en cours bat son plein avec 46 candidats à ce dernier module 4 pour la classe de Vevey, dont 10 Fribourgeois(e)s, et 30 candidats pour la classe de Tramelan. Les lauréats seront applaudis le 1^{er} février 2013, date de la remise des diplômes.

Un nouveau cycle, soit 2013/2015, s'ouvrira en janvier 2013 ; toutes les informations utiles se trouvent sur le site de l'école organisatrice de la formation « Avenir Formation », à Delémont, à savoir sur le lien direct suivant : <http://www.avenirformation.ch/fr/Actualites/Diplome-de-cadre-en-administration-communale-La-formation-devient-romande.html>.

Pour ce qui est de la **reconnaissance fédérale du diplôme**, les délégués de la Commission défendent toujours les couleurs de la formation romande ; pour l'heure, aucune avancée concrète n'est à révéler.

Dans le domaine de la **règlementation communale en matière de personnel**, le comité touche à son but : prévoir une étude sur la problématique et un règlement-type, basé sur celui de l'ACF. Le partenaire du comité dans ce dossier a été notamment la Fédération des Associations du personnel du Service public du canton de Fribourg. Le bouclage de cette affaire réside dans l'envoi imminent des réflexions du comité aux membres de l'Association cantonale notamment.

L'organisation d'une **journée en faveur de tous les collègues du canton** et d'une **plateforme en faveur des formateurs d'apprentis** dans les communes, ont été mis de côté depuis 2010, mais sont toujours présents dans la catalogue des sujets du comité. Le catalogue pour apprenti sera à disposition sur le site internet du canton.

Cette dernière information permet d'engager celle concernant le **MCH2** (nouveau modèle de comptabilité) qui se dessine comme le nouveau défi pour les caisses et service des finances des communes à l'avenir. Une délégation du comité a eu une première séance courant mai avec le Service des communes qui s'apprête à mettre sur pied le projet pour notre canton. Le SCom aura besoin de la participation de praticiens pour mener à bien ce projet. Le comité est dans l'attente des nouvelles du SCom qui doit, tout d'abord, mettre sous toit le concept

global du projet. Ainsi, le comité fera appel à des personnes du métier pour participer à la démarche.

Enfin, le comité s'est doté d'une adresse email unique acsc-fr@bluewin.ch et il est de coutume de rappeler l'adresse du **site Internet de l'Association** www.acsc-fr.ch régulièrement mis à jour notamment avec la publication d'un tableau présentant la formation des Associations de district sur la page http://www.acsc-fr.ch/fonctionnement_045.htm.

Conclusion de la Présidente

Durant l'année 2011/2012, le comité a ses buts et engagements et s'est tenu à l'affût des événements concernant notre branche de métier ; il a vu la réalisation de deux chantiers : Guide du contrôle des habitants et étude sur le Règlement communal du personnel.

Installé dans une routine, à prendre au sens positif du terme, avec un fonctionnement adéquat et efficace, abordant au fur et à mesure de nouveaux dossiers, le comité poursuit ses objectifs et peut voir d'un air serein les défis se présenter à lui. »

3. Comptes 2011 et rapport des vérificateurs des comptes

Avant de passer la parole à M. Christophe Burri, Caissier de l'Association, la Présidente précise que les finances de notre Association sont, il faut le reconnaître, pas dans leur meilleur état. Le comité veille à « limiter les dégâts » par un calcul serré des dépenses et les modifications des cotisations, vers le haut, demandées aux Associations de district ces dernières années sont toujours étudiées de manière approfondie et bien entendu argumentées et justifiées. Pour cette année, la Présidente informe l'Assemblée d'un retournement de situation et précise que c'est avec de petites victoires qu'on fait de grands succès en matière de résultat de comptes.

Christophe prend la parole pour le récapitulatif rapide et précis des comptes 2011 présentés à l'aide d'un projecteur et reportés ci-après.

Compte d'exploitation									
Charges				Produits					
Comptes	Budget	Comptes	Budget	Libellé	Budget	Comptes	Budget	Comptes	
2010	2011	2011	2012		2012	2011	2011	2010	
				Cotisations	3'330.00	3'330.00	3'330.00	2'730.00	
				Vente de diplômes				-	
				Intérêts de l'épargne				-	
				Intérêts du CCP		1.90		2.85	
				Don reçu		66.50			
815.00	800.00	857.20	850.00	Frais de l'assemblée					
		17.50	20.00	Frais de boissons					
79.00	80.00	79.00	79.00	Hébergement site internet					
1'000.00	1'000.00	1'280.00	1'200.00	Jetons de présences du comité					
36.00	36.00	36.00	36.00	Frais du CCP					
900.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	Frais du groupe de formation					
	300.00		100.00	Frais comm. Préavis loi					
	114.00	128.70	45.00	Bénéfice de l'exercice					
				Déficit de l'exercice				97.15	
2'830.00	3'330.00	3'398.40	3'330.00		3'330.00	3'398.40	3'330.00	2'830.00	

Actif		Bilan au 31 décembre 2011	Passif	
31.12.2010	31.12.2011		31.12.2011	31.12.2010
-	-	Caisse		
1'217.90	1'636.60	CCP		
-	-	Carnet d'épargne BCF		
1.85	1.85	Impôt anticipé à recevoir		
100.00	690.00	Actif transitoire		
		Passif transitoire	1'280.00	400.00
		Fortune	1'048.45	919.75
1'319.75	2'328.45		2'328.45	1'319.75

Bilan comparatif

Fortune au 31.12.2010	919.75
Fortune au 31.12.2011	1'048.45
Augmentation de la fortune	128.70

Au terme des explications, la Présidente demande s'il y a des questions. Comme ce n'est pas le cas, elle remercie Christophe Burri.

a. Rapport vérification des comptes

La Présidente donne la parole aux vérificateurs, les représentants du district de la Sarine, à savoir Madame Mireille Cotting et Monsieur Emmanuel Roulin. Au nom des réviseurs, Monsieur Emmanuel Roulin lit le rapport repris intégralement ci-après :

Rapport de la vérification des comptes de l'année 2011

Nous, soussignés, avons procédé à la vérification des comptes de l'année 2011 de l'Association des secrétaires et caissiers communaux du canton de Fribourg, et ce conformément au mandat qui nous a été confié lors de la précédente assemblée générale.

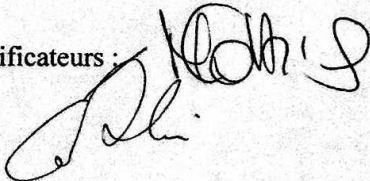
Remarques :


- Le report des comptes de bilan a été effectué et correspond aux montants de l'exercice précédent.
- Le CCP présente un solde au 31 décembre 2011 de **Fr. 1'636.60.**
- Le capital de l'association au 31 décembre 2011 s'élève à **Fr. 1'048.45**
- Le bénéfice de l'exercice 2011, est de **Fr. 128.70.**

Au vu de ce qui précède et sur la base des livres de comptes et du relevé CCP qui nous ont été présentés, nous recommandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2011 tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge au caissier que nous remercions pour son travail.

Châtel-St-Denis, le 22 juin 2012.

Les vérificateurs :


Emmanuel Roulin


Mireille Cotting

La Présidente les remercie pour leur travail et leur rapport.

Glâne, qui va traiter le dossier. Les Préfets sont d'avis qu'il faut être prêt pour les prochaines élections. Il réitère ses remerciements pour la formation. Il se réjouit de relever les défis à venir avec les administrations et nous souhaite bonne soirée en Veveyse.
Après les applaudissements de l'Assemblée, la Présidente remercie M. le Préfet pour ces paroles.

C'est au tour de Madame Dey de prendre la parole. Elle remercie le comité, au nom de l'Association des communes fribourgeoises, pour l'invitation et relève l'excellente collaboration entre les deux instances. Mme Dey précise que les deux associations sont actives dans les formations et c'est très important. Elle souhaite une excellente soirée à tous.

Après les applaudissements, Madame la Présidente remercie également Mme Dey pour son message.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente informe que le rapport qu'elle a présenté en début de séance sera publié prochainement sur notre site Internet ; aussi, dans le cas où les délégués-e souhaitent rapporter des informations à leur comité de l'Association de district, le travail en sera facilité.

Par ailleurs, elle précise qu'il ne faut pas hésiter à contacter le comité pour faire part d'idée, de projet et d'avis sur des sujets traités ou à traiter. Elle invite les membres à prendre l'habitude de consulter le site Internet de l'Association et d'en parler aux collègues des communes voisines.

Pour conclure, la Présidente s'adresse à l'Assemblée avec ces mots :

« Installé dans une routine, à prendre au sens positif du terme, avec un fonctionnement adéquat et efficace, abordant au fur et à mesure de nouveaux dossiers, le comité poursuit ses objectifs et peut voir d'un air serein les défis se présenter à lui.

Dans cette optique, je souhaite à notre branche de métiers de continuer à collaborer, partager et travailler de la sorte entre confrères et consœurs de commune, entre associations de district réunies pourquoi pas, à terme, en un seul pool afin d'être une association cantonale forte, représentative dans notre canton et bénéficiant d'une diversité de fonctionnement, de points de vue ou de langue, faisant d'elle une entité riche.

Au terme de cette assemblée, je tiens à remercier mes collègues du comité pour leur engagement, leur dévouement et leur motivation.

Je remercie ensuite Monsieur le Syndic de sa présence et la Commune de Châtel-St-Denis pour les vins d'honneur qui nous est offert. Monsieur le Préfet, Madame Dey, je vous remercie d'avoir accordé un peu de votre temps précieux à notre Association, signe de votre reconnaissance pour le travail de notre comité et de nos branches de métiers qui sont votre quotidien ou vos soirées.

Et finalement, je vous remercie toutes et tous de vous être déplacés pour cette assemblée. »

La Présidente relève qu'elle avait préparé un mot en allemand à l'intention de Mme Maeder qu'elle ne va pas lire.

La Présidente clôt l'Assemblée par ces paroles : *« Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très bonne soirée qui se poursuit par l'apéritif offert par la commune de Châtel-St-Denis dont je réitère mes remerciements, puis le repas que nous irons prendre Au Taquet, restaurant qui nous réserve un sympathique moment de convivialité j'en suis convaincue. Merci de votre attention ».*

L'Assemblée est levée à 20h05 sous une pluie d'applaudissements.

La Présidente
Anette Leuzinger

La Secrétaire
Chantal Vasta